FOOTBALL

UNE DERNIÈRE RÉUNION DU CE DE LA CAF PROGRAMMÉE LE 11 NOVEMBRE AU CAIRE

La CAN-2015 maintenue, le Maroc doit se déterminer avant le 8 novembre

● Beaucoup de bruit pour rien. La CAN-2015 confiée au Maroc aura lieu comme prévu. Au royaume chérifien et durant les dates fixées initialement par les organisateurs, à savoir du 17 janvier au 8 février 2015. Sauf si le Maroc se désiste officiellement.

Le suspense, entretenu depuis le 11 octobre dernier, date à laquelle les Marocains ont invoqué «la propagation d'Ebola et la menace qui pèse sur la santé publique au Maroc» et une polémique stressante ayant débattu aussi bien de la succession que de l'annulation de la 30e phase finale de la CAN n'auront été que perte de temps et d'énergie.

Hier, en milieu d'après-midi, l'annonce concernant le maintien, par la CAF, du tournoi de Maroc-2015 est tombée. Dans un communiqué lu devant la presse présente en force au Grand Palace de Rabat, le responsable de la division médias de la CAF, le Camerounais Junior Benyam, confirme l'intention de l'instance africaine de maintenir l'événement au Maroc et aux dates convenues. Seules incertitudes, la position des Marocains. En effet, le Maroc devra préciser sa position et faire part de sa décision au plus tard le 8 novembre, c'est-à-dire samedi prochain. Dans tous les cas, le comité exécutif de la CAF se réunira le 11 novembre au Caire pour trancher. Si le Maroc se désiste, encourant des sanctions sportives (clubs et sélections) et financières prévues par les règlements de la confédération, cette dernière lancera un appel à candidature (officiel cette fois-ci) aux autres associations nationales afin d'abriter la 30e édition. Pour la CAF, ces fédérations peuvent, à compter d'hier, présenter leurs dossiers de candidature en vue d'abriter la prochaine édition.

Tractations au Grand Palace de Rabat

La réunion tenue à huis clos, dimanche matin, au Palais des Nations (Club-des-Pins, Alger) avait déjà tranché la position de la CAF, déjà exprimée quelques heures après la demande de report formulée par les Marocains. Il ne restait qu'à débattre des «questions pratiques» avec la partie marocaine qui espérait un report du tournoi de quelques mois (juin 2015) voire une année (janvier 2016). Une option très peu sûre au goût des membres de la CAF qui, rassurés par les rapports de l'OMS (laquelle organisation avait déjà donné le feu vert à la Fifa, la semaine dernière, pour tenir au Maroc le Mondial des clubs), avaient fait valoir le «coût» qu'engendrerait le report voire l'annulation de l'édition 2015 de la CAN. A son arrivée, dimanche soir à Casablanca d'où il a été acheminé avec le reste de la délégation de la CAF vers Rabat, Issa Hayatou s'est refusé à divulguer le contenu des débats qui avaient lieu dans la matinée en Algérie.

Malgré l'insistance de ses hôtes marocains, le président de la FRMF, Faouzi Lekdjaâ en particulier, le président camerounais de la CAF est resté inflexible.

Photo : DR

Alors que les Marocains espéraient, par ailleurs, jouer la «division» pour atteindre leur objectif (ils avaient sondé quelques membres de l'exécutif de la Confédération à propos de la décision prise à Alger), le patron de la CAF, appuyé par l'Algérien Mohamed Raouraoua et l'Égyptien Hani Abou Rida, sont restés fermes.

Hier, en fin de matinée, le président de la CAF était à nouveau «harcelé» par les représentants de la FMRF (Fédération royale marocaine de football) et ceux de Mohamed Ouzzine, le ministre de la Jeunesse et des Sports. Dans les jardins de l'hôtel «Grand Palace» de Rabat où Hayatou et la délégation qui l'accompagnait (dont Mohamed Raouraoua, Almamy Kabele Camara et le Marocain Saïd Belkhayat) étaient hébergés, les échanges informels étaient légion avant la réunion officielle prévue à 11h locales (12h à Alger). Une rencontre retardée de plus d'une heure et demie, dit-on, pour des «considérations protocolaires». Alors que la rencontre officielle devait se tenir dans cet hôtel de Rabat, Hayatou et quelques-uns des membres de la CAF ont été dirigés, vers les coups de 13h locales, au Premier ministère de la Jeunesse et des Sports où les attendait Abdelilah Benkirane. Avant de rejoindre le Premier ministère marocain, Hayatou, accosté par plusieurs dizaines de journalistes qui guettaient l'information devant l'entrée de l'hôtel, s'est contenté de lancer à leur égard : «Mais pourquoi vous êtes pressés ? On ne s'est même pas encore réunis».

Benkirane fait pression, Hayatou inflexible

Il faut juste rappeler que ce rendez-vous avec Benkirane n'était pas dans l'agenda de la délégation de l'instance du football africain. Benkirane a-t-il voulu influencer la décision des membres du CE de la CAF ? Des informations laissaient entendre, en tout cas, que c'est le chef du gouvernement marocain en personne qui a tenu à «en découdre» avec les responsables de la CAF. Un duel sommaire (15 minutes) à l'issue duquel le président de la CAF a repris le chemin vers le lieu de son hébergement, dans un hôtel à Rabat, où il devait annoncer, après une dernière entrevue avec les responsables de la Fédération marocaine, la décision finale concernant le maintien ou pas de la trentième édition au Maroc. L'annonce a fini par tomber aux coups de 14h locales (15h à Alger). La CAN-2015 aura bel et bien lieu au Maroc et aux dates préalablement fixées. Quelques minutes après l'annonce faite à Rabat, le site de la CAF publie le communiqué officiel (ci-après) adopté à l'unanimité lors de la réunion d'Alger, dimanche matin. Le bras de fer CAF-Maroc connaîtra-t-il son épilogue samedi prochain ?

M. B.

Le communiqué de la CAF

● Réuni le 2 novembre 2014 à Alger, le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a examiné la requête du ministère de la Jeunesse et des Sports du royaume du Maroc portant sur le report de la Coupe d'Afrique des Nations Orange 2015.

L'unanimité s'est faite sur le maintien de la compétition aux dates initialement convenues, à savoir du 17 janvier au 8 février 2015, et ce pour les raisons suivantes :

1/ Depuis le début de la propagation de la maladie à virus Ebola, la CAF a toujours agi en suivant le principe de précaution et de préservation des vies humaines en appliquant scrupuleusement les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est ainsi qu'il a été décidé par une circulaire datée du 12 août 2014 de suspendre toutes les compétitions de la CAF dans les pays fortement touchés par la maladie. Il s'agit du Liberia, de la Sierra Leone et de la Guinée. Ce afin de ne pas favoriser, par la tenue de matches de football, les rassemblements de masse susceptibles de faciliter la propagation du virus.

Ainsi la CAF a pu organiser sereinement toutes ses compétitions sur l'ensemble du continent depuis avril 2014 sans qu'aucun cas d'Ebola ne puisse être déclaré en rapport avec l'organisation d'une rencontre de football. L'OMS a réitéré à la CAF ces mêmes recommandations dans une lettre adressée le 14 octobre 2014, et elle a confirmé dans un communiqué de presse publié le 23 octobre 2014, qu'elle ne recommandait pas l'annulation de réunions internationales et des rassemblements de masse dans les pays autres que ceux durement touchés.

2/ L'obligation a été faite à toutes les associations nationales de la CAF de s'astreindre au respect des protocoles sanitaires prescrits par l'OMS, tant au départ des pays affectés par l'épidémie qu'à l'arrivée dans les pays hôtes. A titre d'exemple, pour la réception de la Sierra-Leone au mois de septembre lors de la 1ère journée de la dernière phase des éliminatoires de la CAN Orange 2015, la Côte-d'Ivoire a sollicité et obtenu qu'un expert médical de la CAF soit présent à Abidjan pour superviser l'arrivée de la délégation sierra-leonaise. Aussi, la République démocratique du Congo a accepté de recevoir l'équipe sierra leonaise sans conditions pour disputer ses matches à domicile, ici aussi sans aucun incident sanitaire. En outre, la Coupe d'Afrique féminine s'est achevée en Namibie le 25 octobre sans incident sanitaire, grâce à l'application stricte des prescriptions de l'OMS et des autorités sanitaires namibiennes.

3/ Des trois pays dans lesquels l'épidémie sévit largement, seule la Guinée conserve une chance de qualification pour le tournoi final de la CAN Orange 2015. Or, la Guinée dispute ses matchs à domicile à Casablanca en s'astreignant à un protocole sanitaire mis en place par le Maroc, et qui n'a montré jusqu'ici aucune faille.

C'est le lieu ici de remercier à nouveau le gouvernement du Royaume du Maroc pour la solidarité dont il a fait preuve vis-à-vis des pays lourdement touchés en s'investissant pour ne pas entretenir la stigmatisation, notamment en accueillant les sélections nationales de Guinée (U17 et A) à Casablanca pour leurs matchs à domicile.

4/ Le Maroc, pays où aucun cas d'Ebola n'est recensé, accueille dans les prochaines semaines et quelques jours seulement avant la CAN Orange 2015, la Coupe du monde des clubs de la FIFA au cours de laquelle figureront des participants d'un pays dans lequel un cas de maladie à virus Ebola a déjà été identifié (Espagne).

D'autre part, le nombre de supporters étrangers attendus dans les stades pour cette Coupe du monde des clubs 2014 est largement supérieur à celui attendu pour la CAN Orange 2015. En outre, la quasi-totalité des supporters pour la CAN Orange sont résidents au Maroc, et considérant le pouvoir d'achat moyen dans l'essentiel des pays africains, il est illusoire d'attendre plus de 1 000 personnes venant du continent pour assister à la CAN Orange 2015, exception faite de ceux du Maghreb qui bénéficient dans le cas d'espèce d'une proximité géographique. Par conséquent, la CAF estime que le dispositif sanitaire actuel mis en place au Maroc, et dont l'efficacité a été prouvée, est largement capable de faire face au flux très limité.

5/ Le calendrier de la CAF s'étant étoffé au fil des ans et compte onze compétitions aujourd'hui. Tout changement dans le chronogramme des compétitions se ferait au détriment du reste de l'agenda de la Confédération, notamment le Championnat d'Afrique des Nations prévu en janvier 2016 au Rwanda que la CAF maintient également aux dates convenues.

6/ La CAF a l'obligation de respecter le calendrier international tel qu'élaboré par la FIFA, afin de garantir la libération des joueurs évoluant dans les clubs étrangers, ces joueurs représentant une majorité au sein des sélections africaines et permettant le rayonnement du football africain.

Depuis sa création, la capacité de la CAF à respecter ses engagements et tenir à temps ses compétitions lui a permis de maintenir une relation saine et de confiance avec ses associations nationales, leurs autorités, le public, les partenaires commerciaux et toutes les autres organisations sportives internationales.

Ainsi, le Comité exécutif de la CAF confirme le maintien de la compétition aux dates initiales (17 janvier – 8 février 2015), tout en demandant à la Fédération royale marocaine de football de préciser la position définitive du Maroc au plus tard le 8 novembre 2014.

Ce délai donné est également valable pour la manifestation d'intérêt de toutes les associations nationales de la CAF, remplissant les conditions requises et souhaitant organiser la compétition aux dates arrêtées. Une réunion du Comité exécutif se tiendra le 11 novembre 2014 au Caire pour prendre les décisions qui s'imposent.